



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 décembre 1998  
Français  
Original: anglais

---

## Conférence des Nations Unies de 1998 pour les annonces de contributions aux activités de développement

4 et 5 novembre 1998

### Rapport de la Conférence des Nations Unies de 1998 pour les annonces de contributions aux activités de développement

#### A. Ouverture et durée de la Conférence

1. Par sa résolution 45/215 du 21 décembre 1990, l'Assemblée générale a décidé, entre autres, que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 4 et 5 novembre 1998.
3. Elle a été ouverte par M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales.

#### B. Participation

4. Ont participé à la Conférence les représentants des gouvernements des États ci-après :  
Algérie, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Myanmar, Niger, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de

Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Samoa, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam et Yémen.

5. Ont également participé à la Conférence les représentants des organismes des Nations Unies, ainsi que des institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après :

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Fonds des Nations Unies pour la population, Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Centre des Nations Unies pour les établissements humains, Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et Département des affaires économiques et sociales.

6. Les représentants des institutions spécialisées ci-après ont également participé à la Conférence : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

### **C. Élection du Bureau**

7. Le 4 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau suivants :

*Président* : M. Sotirios Zackheos (Chypre)

*Vice-Président* : M. Gian Nicola Filippi Balestra (République de Saint-Marin)

### **D. Documentation**

8. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat sur les activités opérationnelles pour le développement dans le cadre du système des Nations Unies (A/CONF.185/1);

b) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 1998, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 1997 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.185/2);

c) Conférence des Nations Unies de 1998 pour les annonces de contributions aux activités de développement : informations générales sur les programmes et les fonds.

### **E. Annonces de contributions**

9. La Conférence a pris note des contributions annoncées par un certain nombre de gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds; elle a pris note également du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions, mais se proposaient de le faire connaître au Secrétaire général dès qu'ils le pourraient après la clôture de la Conférence.